

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA SANTE
ET DES
DROITS DES FEMMES**

Mercredi 14 octobre de 14h30 à 18h00

Objet de la réunion :

Présentation du projet de l'offre nationale de formation 2016 élaborée en lien avec les directions métiers (direction des sports, direction jeunesse et vie associative et éducation populaire – direction générale de la cohésion sociale)

Les représentants des ministères :

Oana Papadacci (suivi des stages PNF) – Franck Charron – Benoît Zedet (adjoint à la mission des affaires générales - DSMG- Direction des sports) – Annelsa MYDLARZ (DRH/SD1/SD1D - nouvelle cheffe du bureau de la formation à la DRH) – Nadine Royer – Mme Lemaire (inspectrice – responsable de la réunion)

Les syndicats représentés :

La CFDT – Le SNAPS/UNSA (Caroline Jean et JP Krumbolz) – le SNEP/FSU (Michel Austerlitz) – FO (deux représentantes, CEPJ) – le syndicat des inspecteurs (un représentant)

Après une rapide présentation des objectifs de la réunion par madame LEMAIRE et la présentation d'un power point de la DRH sur le bilan des formations 2014/2015 (qui nous sera envoyé prochainement), les participants à la réunion sont invités à s'exprimer.

1 / Premier tour de table :

- Un constat unanime de l'ensemble des participants : **le déficit chronique d'information en direction des agents du ministère**, pour tout ce qui concerne les stages organisés dans le cadre du PNF. C'est d'autant plus regrettable que l'année dernière, il nous avait été affirmé que la communication s'améliorerait.
 - ⇒ (SNEP/FSU) Les CTS ne reçoivent pas les informations,
 - ⇒ De plus, beaucoup de CAS qui sont en DDI n'ont, également, pas accès à l'intranet. Cela limite considérablement le public potentiel.
- (SNAPS/UNSA) Les propositions de formation présentées ne prennent pas en compte la réforme territoriale. Aucune de celles qui sont présentés pour 2016 ne concerne cette réforme.
- Une forte demande venant des agents, pour prévoir des moments d'explications (concernant la réforme territoriale) et savoir « qui fait quoi »,
- (ensemble des représentants syndicaux) Les intervenants regrettent l'utilisation des formations faite par la DS. Celle-ci organise des regroupements qui n'ont rien à voir avec la formation des professeurs de sport.
- Pour l'ensemble des participants, il y a trop de formations concernant l'informatique.
- (SNEP/FSU) Les délais impartis pour concevoir et présenter les stages sont trop courts (demande faite à la mi-juillet pour un envoi fin juillet)

- Pourquoi les stages proposés pour les CTS dans le cadre de l'INSEP ne sont pas dans le catalogue ?
- Benoit ZEDET constate qu'environ 30% des stages ont été annulés. Michel AUSTERLITZ précise qu'il faut consacrer autant de temps pour un stage qui sera finalement annulé que pour un stage qui se déroulera réellement, mais que l'annulation est porteuse de frustration pour le responsable pédagogique. Ces propos sont corroborés par les responsables pédagogiques présents. Annela MYDLARZ, madame LEMAIRE et Benoît ZEDET en sont également convaincu.

Pour conclure ce premier tour de table, madame LEMAIRE prend acte des remarques qui sont faites. Elle est assez satisfaite des échanges constructifs.

Elle nous informe qu'il a été décidé par le bureau « formation » à la DRH que celles-ci devaient rester « à la main des différents ministères ». Mais elle reconnaît qu'il y a une forte pression des cabinets ministériels pour les mutualiser.

Annela MYDLARZ aborde le problème des stages proposés dans le cadre des PRF. Il y a un vrai problème, car il y a bien souvent des doublons. Elle a souhaité recenser l'offre de formation proposée dans ce cadre, mais elle a obtenu très peu de réponses.

Pour elle, il serait souhaitable que les thèmes abordés dans le cadre des PRF et dans le cadre des PNF soient distincts et bien précisés pour éviter ces doublons. Elle espère améliorer cette coordination.

Jean Paul KRUMBOLZ demande d'enlever la gestion et l'organisation des formations « métiers – sport » à la DS et de les déléguer à l'INSEP.

Il nous informe qu'actuellement son syndicat organise des stages sur le thème, « comment remplir un contrat d'objectifs »

JPK estime que les intitulés des actions de formation sont trop influencés par les « priorités ministérielles » qui ne représentent que 10% de l'action ministérielle et ne portent pas suffisamment sur le cœur de métier des professeurs de sport. Ceux-ci ont le besoin de se former sur leur métier et non sur des priorités qui changent au gré des ministres.

2/ La réforme territoriale.

Dans ce cadre, chaque service doit présenter un plan d'accompagnement RH au sein des DRJSCS et des DDCS

Les lieux d'affectation des agents changent au 31 décembre 2015.

3/ La formation initiale statutaire des agents du ministère (FIS)

Ce ne sera plus le CREPS de Poitiers qui pilotera l'ensemble de l'année stagiaire mais le « chef de service du service d'appartenance » ((Mme LEMAIRE rappelle qu'il n'y a qu'un chef de service en DR, en DD comme dans les établissements de formation)

Il y aura deux regroupements de l'ensemble des stagiaires pendant leur année de formation.

Thierry MOSIMANN a décidé que l'opérateur serait : Le CREPS de Poitiers, mais avec un cahier des charges et une gouvernance DRH. Il est bien précisé que les agents concernés sont des stagiaires et non des élèves.

Le CREPS de Poitiers devra déléguer en fonction des différentes thématiques. Il est prévu un « parcours de découvertes stagiaires ».

Des postes supplémentaires d'agents titulaires seront ouverts pour ce CREPS afin d'assurer au mieux ces missions.

Concernant cette formation, JPK regrette qu'elle ne soit pas adaptée aux CTS

4/ Deuxième tour de table

Madame LEMAIRE nous informe qu'il sera établi un planning annuel pour tous les concours Jeunesse et sports.

Elle nous informe également que le prochain concours pour le professorat de sport devrait permettre une prise de poste pour le mois de septembre prochain. La faisabilité de cette affirmation est fortement mise en doute par les participants à la réunion.

Concernant les propositions de thèmes et de contenus de formation, Michel AUSTERLITZ indique qu'il avait proposé de réaliser un « mini-sondage » (en direction de l'ensemble des agents) pour mieux cerner leurs besoins et proposer des sujets en adéquation avec les nécessités du service. Cette proposition est restée sans suite. (proposition faite dans le cadre du plan d'action 2014/2015)

Il est ensuite abordé le sujet de la formation en ligne :

Les responsables pédagogiques dans leur ensemble, ainsi que les représentants syndicaux (qui ne sont pas responsables pédagogiques) **précisent qu'ils sont opposés à la généralisation de formation en ligne qui doit être marginale** et mise en place à titre exceptionnel pour répondre à des besoins spécifiques. Le face à face pédagogique est essentiel pour la réussite des formations et est un gage de qualité. De plus, il a été constaté que la formation en ligne se faisait bien souvent dans des conditions qui ne sont pas propices à une véritable formation. Benoit ZEDET précise que la formation en ligne doit répondre à des besoins ponctuels (une formation individuelle, des difficultés de déplacement) et ne peut en aucun cas être la règle ou un objectif.

La réunion se termine à 18h00. Une prochaine réunion de ce groupe de travail devrait se tenir en janvier.

Mes remarques :

Nous n'avons pas abordé les stages proposés dans le cadre du PNF pour 2016, ce qui était l'objet de la réunion. En effet, JP Krumbolz était venu parler essentiellement de la réforme territoriale (sujet très intéressant, mais qui n'avait rien à faire dans ce cadre) et l'inspectrice, madame Lemaire, était venue pour nous communiquer les décisions prises par la DS en ce qui concerne la FIS. Ces deux sujets ont pris beaucoup de temps et nous ont fait perdre le fil directeur de la réunion.

Je suis curieux de voir le compte-rendu qui sera fait et les suites qui seront données à nos remarques.